Armonia Lemaître

Tu ne le diras à personne

Roman

Arbre généalogique

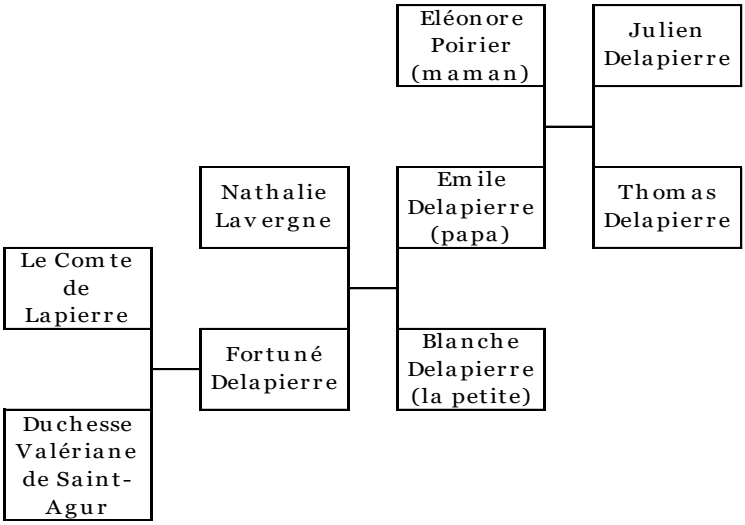

Autres personnages du roman

Céline Moutier	Femme de Julien Delapierre
Jean-Pierre Moutier	Frère de Céline Moutier
Arthur	Mari de Blanche Delapierre
Armand	Compagnon de Jean-Pierre
Augustin de Valendrais	Le prêtre
Joseph dit Jojo	Ami de Jean-Pierre et Armand
Sarah (Patrick)	Amie de Jean-Pierre et Armand
Gustave et Gisèle	Gérants de l'hôtel
Monsieur Antoine	Oncle de Nathalie Lavergne
Alfred	Ami de Fortuné
Nathalie Delapierre	Fille de Julien et Céline

Première partie

Le comte de Lapierre

— Monsieur, c'est le père Augustin qui vient vous faire visite.

— Faites-le entrer, Mariette. Je vais le recevoir dans la bibliothèque.

Le comte de Lapierre d'Aubrac passait en effet de longues heures dans cette pièce qui lui servait aussi de bureau et où résonnaient encore les échos d'une histoire séculaire. De la race des seigneurs et issu d'une éminente lignée aristocratique, il avait suivi les traces de son père et effectué une grande carrière militaire. Son allure martiale, son caractère autoritaire et ses muscles d'acier constituaient les manifestations évidentes de son rang ; sa haute stature, son front proéminent, sa fierté naturelle, celles de son sang.

Mais cette réussite avait connu bien des revers de fortune. Ses vignobles avaient été ravagés par le phylloxéra. La culture du blé lui avait certes permis de sauver une partie de ses terres, mais au prix de la vente de son château à un notable de la ville.

Il avait eu foi en la Restauration, mais le fiasco de Sedan lui avait laissé un goût amer. Tout ce en quoi il avait cru s'était écroulé à jamais. Les membres de sa caste avaient trahi la cause du roi. Le royaume de France n'existait plus.

Il vivait maintenant reclus dans son hôtel particulier comme beaucoup de ses pairs. Il maintenait avec eux ce semblant de royauté, se donnant l'illusion de la subsistance d'un régime abattu par le vent du progrès et des Lumières.

Mariette frappa à la porte de la bibliothèque et introduisit le père Augustin en l'annonçant solennellement, mais avec maladresse.

— Père Augustin, si vous voulez vous donner la peine d'entrer, monsieur vous attend.

Mariette avait appris cette phrase par cœur et la débitait avec son accent rocailleux des gens du pays. De basse

naissance, elle avait dû se soumettre à cette étiquette dépassée. Elle n'en comprenait ni le sens ni l'utilité.

— Bonjour monseigneur.

— Bonjour mon père.

Augustin de Valendrais, jésuite de la congrégation de la Sainte-Croix, grand et d'une chair molle et adipeuse, s'inclina. Deux petits yeux pernicieux d'un noir ténébreux perçaient son visage flasque et imberbe. Toute sa physionomie reflétait une personnalité retorse habituée aux manœuvres et aux coups bas. Il n'aimait pas la noblesse qui n'avait pas toujours ménagé son ordre au cours de l'histoire, mais il avait adopté le pragmatisme des combattants. Le comte de Lapierre était devenu un allié objectif face aux attaques incessantes de la république anticléricale contre sa congrégation, une des dernières institutions de la France catholique. Il faisait donc contre mauvaise fortune bon cœur, car il savait où résidait son devoir de missionnaire de Dieu.

— Mes respects, monsieur de Lapierre.

— Laissez là vos formules de politesse. Nous nous connaissons assez pour ne pas perdre de temps en singeries inutiles.

L'habitude du commandement avait forgé chez le comte de Lapierre un caractère inflexible. Il traitait ses relations avec rudesse, comme ses hommes autrefois. Habitué aux brusqueries du comte, le père Augustin ne s'en offusqua pas. Sa rouerie naturelle s'accommodait de tout, surtout lorsque des intérêts supérieurs étaient en jeu.

— Comme il vous plaira.

— Quelles sont les nouvelles ?

— Ah ! Mauvaises, très mauvaises. J'ai bien peur que les jours de notre congrégation ne soient comptés. Après l'interdiction qui nous a été faite d'enseigner, voilà que cette maudite loi de Séparation nous contraint maintenant à l'inventaire de nos biens. Je crains que tout ceci ne soit le

prélude à notre expropriation pure et simple. Dans certains diocèses, cet inventaire a donné lieu à des émeutes et même à des morts tragiques. Les hussards utiliseront tous les moyens pour nous faire plier et rien ne nous sera épargné.

— Je suis au courant de tout cela, père Augustin. Je lis les journaux et j'ai gardé des relations avec quelques-uns de mes amis à la Chambre.

— Ah ! Monsieur, si seulement vous étiez de ceux-là, nous bénéficierions d'une aide très précieuse.

— Sans doute, mais j'ai perdu depuis bien longtemps tout espoir que la France se rétablisse dans sa grandeur passée.

— Ne perdez pas espoir. Si vous vous représentiez, je suis certain que vous pourriez être élu. Vous avez beaucoup d'appuis dans notre ville. Beaucoup ont le souvenir de votre élection triomphale après les événements de Paris. Vous étiez alors le plus jeune député de la Chambre.

— Ce temps-là est révolu. La république a tout perverti jusque dans nos rangs. Occupons-nous plutôt de nos affaires urgentes.

— Certes.

— Quand l'inventaire des biens de l'institution doit-il avoir lieu ?

— Ce n'est qu'une question de jours et je ne vois pas comment nous pourrions nous y opposer. Que proposez-vous ?

— Parfois, nous devons reculer pour ensuite reprendre l'offensive. Faites mine de vous plier aux exigences de la république. Mettez-y même du zèle. Lorsque leurs basses besognes seront achevées, nous aviserons et nous envisagerons les mesures nécessaires afin que la congrégation subsiste.

— Que voulez-vous dire ?

Le comte de Lapierre bondit de son siège, surprenant le père qui sursauta. Il se leva à son tour, conscient que l'instant allait être solennel.

— Sachez qu'il n'est pas pire combattant qu'un animal blessé. Je n'ai jamais sonné la retraite. Je n'ai jamais capitulé, ni devant les rouges, ni devant les Prussiens. Ce ne sont pas des petits bourgeois sans principes ni valeurs qui me feront abdiquer.

Le comte retrouvait sa fierté d'officier. Il ne se tenait plus dans cette bibliothèque avec cet obscur ecclésiastique, mais sur un champ de bataille. Il n'avait jamais accepté la défaite de Sedan et avait participé aux massacres de Paris sans états d'âme, persuadé que ces tueries étaient le préalable sanglant à une restauration qu'il pensait inéluctable. Auréolé de ses faits d'armes, il avait été le plus jeune élu légitimiste de la chambre. Mais, après cette période faste et alors que les forces royalistes dominaient la représentation nationale, il avait bien vite déchanté. Le comte de Paris avait reconnu le drapeau tricolore.

Après cette trahison des orléanistes, de certains légitimistes qui avaient cédé à la promesse d'une hypothétique monarchie parlementaire, et la perte de son siège de représentant en 1876, il se réfugia dans la citadelle assiégée de sa petite ville de province.

Le comte de Lapierre et le père Augustin restèrent de longues minutes, debout dans l'espace exigu de cette bibliothèque, au milieu de tous ces livres, témoins muets d'un passé glorieux, mais à jamais révolu. Le vieux lion s'apprêtait à livrer un dernier combat désespéré mais héroïque.

Le piège se referme

Après la visite du prélat, le comte de Lapierre resta seul dans sa bibliothèque à ressasser son passé. Voilà maintenant six années qu'il était veuf. Lorsqu'il s'était marié, la ville avait résonné de mille rumeurs. Comment un noble de son espèce, après une si longue carrière militaire, avait-il pu s'unir à quarante-six ans à la fille du duc et de la duchesse de Saint-Agur, âgée d'à peine vingt-deux ans ? Le bruit courait qu'il devait cet hyménée à une dot confortable de cinquante mille francs, à son hôtel particulier et à ses terres encore en fermage qui lui rapportaient, malgré la baisse continue du prix du blé, dix mille francs par an. Le prestige de ce général avait compté autant, sinon plus, que ce calcul prosaïque. Les Saint-Agur voyaient d'un bon œil l'alliance de leur famille avec les de Lapierre d'Aubrac qui, comme eux, n'avaient pas cédé aux sirènes de la vie parisienne et de la modernité. Beaucoup de leurs pairs avaient déjà tenté l'aventure, risquant leur nom et leur fortune dans des investissements industriels hasardeux. Ils en avaient souvent subi les conséquences.

Mais une malédiction semblait avoir frappé le destin du comte. Après les funestes défaites de la royauté, son épouse avait succombé au vibrion cholérique peu après avoir mis au monde leur seul enfant, un fils. La ville, à l'orée du 20^{e} siècle, n'était pas reliée à un réseau d'assainissement des eaux et l'approvisionnement des logis s'effectuait encore aux fontaines des rues. Les empoisonnements étaient fréquents dans cette bourgade de province arriérée et accrochée à son piton rocheux comme une lente à la tête d'un pouilleux. Elle n'était séparée de ses faubourgs que par une avenue circulaire, comme une douve isolait et protégeait les châteaux moyenâgeux des invasions.

Après l'expropriation de la congrégation, face à l'inflexibilité de la république laïque, le comte de Lapierre avait dû différer la contre-offensive cléricale. Mais il ne désespérait

pas de refonder un nouvel établissement. En vieux soldat habitué des batailles au long cours, il y mettrait toutes ses forces et sa détermination. En attendant, dès que son fils fut en âge d'apprendre, il avait confié son éducation à un précepteur particulier. Il pensait ainsi le soustraire aux influences profanes et dépravées, lui assurer un avenir radieux et perpétuer sa lignée en décrépitude.

Augustin de Valendrais avait trouvé la perle rare qui avait eu en charge une classe de latin et de grec au sein de l'école de la Sainte Croix et s'était retrouvée sans le sou après sa dissolution. La fermeture des congrégations avait en effet jeté à la rue tous les enseignants catholiques. Beaucoup d'entre eux étaient partis à l'étranger. Mais la séparation de l'Église et de l'État n'avait pas remis en cause la loi de Jules Ferry du 28 mars 1882 qui avait rendu l'instruction obligatoire. Elle pouvait être prodiguée par le père de famille ou par toute personne qu'il aurait choisie. La République, en perpétuant ce privilège, s'assurait du soutien des puissants, car leur progéniture pourrait échapper à l'égalitarisme.

Ainsi, Fortuné de Lapierre s'était soumis aux désirs impérieux du comte qui était à la fois son père, son directeur de conscience et le représentant de sa caste. Sa vie se déroulait, morne et sans saveur. Qu'en aurait-il été si sa mère vivait toujours ? Il avait toutes les peines à l'imaginer. Il sentait confusément qu'elle lui manquait, mais il n'aurait su en quoi. Il ne connaissait que les tendresses intempestives et brutales de la cuisinière. C'était une bien faible et curieuse compensation.

— Il est bien chétif mon petit oiseau, répétait sans cesse cette femme inculte. Il doit mieux manger pour devenir grand et fort. On n'a pas idée de se laisser dépérir. Vous voulez donc mourir pour rejoindre votre pauvre mère ?

Mariette gavait ce fils malingre et timide. Pour elle, le bonheur d'un homme se mesurait à l'abondance de son assiette. Elle assimilait la paix de l'âme à la satiété, et il semblait à

Fortuné ne jamais avoir faim tant il devait ingurgiter de nourriture. Fortuné se restaurait toujours dans la cuisine avec les domestiques, son père prenant ses repas dans la solitude de la salle à manger.

Le comte permettait seulement qu'il accompagnât Mariette à la foire. Elle devait, chaque samedi, y commander tout un assortiment de denrées alimentaires pour les menus de la semaine. Il aimait cette agitation bigarrée qui envahissait les rues de la ville et la réveillait de sa torpeur. Les étals des paysans venus de tout le canton écouler leurs marchandises piquaient sa curiosité. La variété des fruits et des légumes paraissait sans limites. Les harangues vantant les mérites et la fraîcheur des produits rompaient avec le calme pesant qui régnait dans sa maison.

Lorsque le père Augustin insista pour que Fortuné participe aux répétitions de la chorale de la paroisse, le comte accepta, estimant que cette activité contribuerait à sa bonne éducation.

— Amenez-moi votre fils. Nous ferons un essai.

Il requérait toujours la présence des parents qui trouvaient cela naturel. Ils admiraient la dévotion du père Augustin et ne réalisaient pas que l'intérêt que le prêtre portait à leurs enfants était d'un autre ordre que céleste. C'était une attirance perverse.

Il était devenu expert dans l'art d'évaluer les petits êtres qui passaient à portée de ses griffes. Il déduisait de leurs physiques, leurs postures, leurs façons de répondre aux questions, leurs yeux, lesquels seraient des gibiers faciles ou des proies rétives et finalement inatteignables. Il avait une prédilection pour les orphelins. C'était chose fréquente à l'époque et il pouvait ainsi à loisir remplacer, en le dévoyant, l'amour prévenant d'une mère ou l'ascendance rassurante d'un père.

Lorsque Fortuné se mit à chanter d'une voix hésitante puis de plus en plus confiante, la magie opéra. Immédiatement, le père Augustin s'éprit de la clarté saisissante de cette voix qui semblait venir d'un ange. Des larmes coulèrent sur ses joues empourprées. Le père du petit garçon pensa qu'elles étaient celles de la joie pure d'un homme de Dieu. Mais ces larmes manifestaient un désir sordide. Sans la présence du comte pour le retenir, le prêtre cédant aux élans de son corps en feu aurait sans doute commis l'irréparable et embrassé Fortuné. Mais il se maîtrisa, et le test fini déclara avec le plus de calme possible, bien que de légers tremblements altérassent ses paroles :

— Votre fils, Dieu soit loué, est un don du ciel. Sa voix magnifique comblera notre ensemble paroissial qui répète tous les lundis de 18 h à 20 h. Mais je devrai lui dispenser des cours particuliers afin qu'il rattrape son retard sur les autres choristes. Ces cours ont lieu tous les jeudis soir, après le catéchisme. Vous n'y voyez pas d'inconvénient, j'espère ?

— Absolument pas, bien au contraire. Vous connaissez ma dévotion. Je n'aurai de cesse de défendre les intérêts de notre église et mon fils aura à cœur de s'en montrer digne. Mes affaires m'accaparent beaucoup, et depuis le décès prématuré de ma pauvre femme, je dois assurer seul son éducation.

— Vous pouvez vous tranquilliser. Cette chorale est bien plus qu'une chorale. Elle forme les élèves à la discipline, à l'effort, à la maîtrise de soi, ainsi qu'à l'obéissance à Dieu.

Après beaucoup de formules de politesse, ils se séparèrent non sans que le père ait mis dans la main ostensiblement tendue du prêtre une belle bourse remplie de pièces sonnantes et trébuchantes.

— Pour vos bonnes œuvres.

— Merci, mon fils, Dieu vous le rendra.

Ainsi le poisson était ferré. Le prêtre se sentit tout ragaillardi de cette aubaine que le hasard lui apportait : de la chair fraîche afin qu'il puisse assouvir ses désirs insatiables. Un

piège redoutable s'était refermé sur l'innocence d'un enfant à jamais perdue.

Le jeudi suivant, comme convenu, le comte accompagna Fortuné à son cours particulier. Le prêtre l'accueillit avec courtoisie au presbytère où se trouvait le piano d'étude, et verrouilla soigneusement la porte.

— Comme cela, nous ne serons pas dérangés et tout entiers dédiés à Dieu et à son fils. Tu n'as pas peur ?

— Non, murmura Fortuné appliquant en cela les consignes strictes de son père qui lui avait recommandé la politesse et obéissance.

— Tu n'as rien à craindre. Approche un peu par ici afin que je te voie mieux. Ne sois pas timide.

L'enfant s'exécuta et le prêtre, cédant à une impulsion soudaine et irrésistible, l'assit sur ses genoux.

— Avant que nous ne commencions, je dois te dire quelque chose de très important.

Sa main alors se posa sur le dos de l'enfant et le caressa comme l'aurait fait une mère pour son fils.

— Est-ce que tu aimes ton père ?

— Oh oui monsieur !

— Dorénavant, tu devras m'appeler père Augustin. Pour tout le monde comme pour toi, je suis le père Augustin.

Comme il disait ses mots, sa main dessinait maintenant la fine ligne de sa colonne vertébrale en un mouvement lent et insistant.

— Tu ne voudrais pas le décevoir n'est-ce pas ?

— Non, père Augustin.

— Est-ce que tu crois en Dieu ?

— Oui, père Augustin.

— Est-ce que tu veux aller au paradis ?

— Oui, père Augustin.

— Sais-tu garder un secret ?

— Oui, père Augustin.

Le prêtre, galvanisé par ces réponses soumises, caressa sa petite jambe.

Sa voix se fit plus impérieuse et menaçante.

— Tu ne devras jamais parler de ce qui se passe ici. C'est entre toi, moi et Dieu. Tu as compris ?

— Oui, père Augustin.

— Jure-le !

— Je le jure.

— Mieux que cela. Répète après moi : « Je le jure devant Dieu qui voit tout et entend tout ».

— Je le jure devant Dieu qui voit tout et entend tout.

— Si tu parles, Dieu te punira et tu iras en enfer pour l'éternité. Tu comprends ?

— Oui.

— Oui, père Augustin !

— Oui, père Augustin.

En disant ces mots, le père écarta les jambes de l'enfant et insinua sa main entre les cuisses offertes vers l'objet de tous ses désirs.

Tout se déroulait comme il l'avait espéré. Il ne s'était pas trompé sur la vulnérabilité de cet enfant privé de la tendresse d'une mère. Il se laissait faire sans réagir ni se défendre, et cela l'excitait plus encore. Il sentait déjà grandir en lui un amour inconditionnel. Mais il devait à tout prix maîtriser ses élans. Il savait d'expérience que pour s'assurer de la soumission de ses petites victimes, il devait manier avec habileté la menace et le consentement. Son cerveau machiavélique avait appris de ses erreurs et de ses maladresses. Un de ses chérubins s'était jeté dans le fleuve et noyé corps et biens. On avait mis cela sur le compte d'un malencontreux concours de circonstances. La gendarmerie avait mené une enquête, mais personne n'avait rien vu et elle avait conclu à un accident. La cérémonie fut touchante dans l'église de la Congrégation pavoisée des fleurs blanches de l'innocence. De

chaudes larmes coulèrent sur les joues du prêtre et les paroissiens crurent à l'accablement d'un homme de bien alors qu'elles étaient celles de la culpabilité. Après cette messe, il entra dans une léthargie extatique et resta deux jours et deux nuits allongé sur le sol glacé de la nef. Il voulait faire pénitence, expier à tout prix sa faute et recommander à Dieu l'âme du petit suicidé qui avait commis un acte impardonnable en mettant fin à ses jours. Il jura que jamais plus il ne recommencerait. Mais les pulsions qui le mettaient au supplice eurent bien vite raison de ces belles résolutions. Cependant, il reprit sa chasse avec plus de précautions. Il perfectionna ses méthodes d'approche. Le père Augustin ayant appris de ses erreurs faisait preuve de plus de dextérité, et surtout se méfiait de ses emportements. Il évaluait tout d'abord les prédispositions de sa proie à la soumission, afin d'obtenir d'elle son silence.

La répétition du lundi suivant fut pour Fortuné comme une récompense après le cours très particulier du jeudi. Le père Augustin, vêtu de sa longue toge noire, pénétra dans la grande nef. Le soliste habituel s'était déjà avancé, mais le prêtre l'arrêta d'un geste.

— Mon enfant, aujourd'hui nous allons entendre Fortuné. C'est le ciel qui nous l'envoie.

Il tourna alors son regard vers Fortuné, qui prit place à la droite du prêtre. Il l'avait choisi lui. Il était l'élu. Son prédécesseur alla rejoindre le chœur anonyme des anges déchus. Cela constituait pour lui une bien cruelle déconvenue. Il n'était plus le préféré du maître. Il n'était plus que sa victime expiatoire.

Le prêtre parcourut de son œil torve tous les visages de son cheptel, s'assurant ainsi de son obéissance absolue à ses impérieuses et spirituelles exigences. Il leva ses deux mains, dépliant ses ailes de corbeau. Sans qu'une seule parole sortît de sa bouche, d'un geste précis, il déclencha un à un les pupitres comme il aurait joué d'un instrument de musique, son

instrument. Le miracle de la beauté innocente prit alors son envol. À son signal, la voix cristalline du soliste s'éleva dans la nef et emplit tout l'espace, semblant sublimer chaque pierre. Le prêtre sentit, comme chaque fois qu'un enfant chantait, son cœur bondir dans sa poitrine. Sa respiration s'accéléra. Une chaleur qu'il connaissait bien, née dans le bas de son ventre, envahit tout son être. Des gouttes de sueur perlèrent sur son front, coulèrent le long de ses tempes, de sa nuque puis de son dos. Une rougeur intempestive orna son visage et le fit ressembler à un coureur après un effort intense. Quelle incongruité dans cette église froide et humide, cet homme de foi animé d'une passion aussi soudaine ! Le père Augustin le savait bien. Cette inclination pour les jeunes garçons datait de bien avant ses vœux de chasteté. Il avait cru pouvoir la réfréner, la conjurer en donnant sa vie à Dieu, mais le feu brûlant de ses pulsions l'avait dévoré au point d'en altérer sa raison. Il s'était alors construit sa religion personnelle, s'imaginant déceler dans les écritures une justification à ses errements, confondant ses attirances pour les enfants dont il avait la responsabilité, avec l'amour du Christ pour ses brebis égarées. Dans son esprit malade et dépravé se superposaient son adoration pour les anges célestes et sa dévotion charnelle à la pureté. « Dieu sera seul juge de mes actes, pensait-il à chacune de ses exactions. Que je sois foudroyé à la seconde si cet amour sans borne que je porte aux plus innocents êtres de la création contredit un tant soit peu la loi divine. » Il se rassurait en passant avec sa propre conscience ces petits arrangements minables. Il se donnait l'absolution à bon compte.

Lorsque la répétition se termina et que les jeunes choristes furent sortis de la salle, Fortuné resta quelques instants.

— Tu as très bien chanté aujourd'hui. Ils sont très beaux et très purs ces moments que nous partageons dans l'intimité du seigneur. J'espère te voir jeudi pour ton cours particulier. File

maintenant, ta domestique t'attend pour te raccompagner chez toi.

C'est ainsi que Fortuné devint premier soliste et se plia aux désirs du prêtre. Les semaines passèrent, et c'était avec d'infinies précautions que le père Augustin soumit Fortuné. Il justifiait toujours ses actes par des préceptes religieux et la menace d'une damnation éternelle si l'enfant osait révéler les attouchements de plus en plus insistants auxquels il se livrait.

— Si tu le demandes, je peux m'arrêter. J'en serai bien sûr très peiné, et Dieu qui voit tout et entend tout pourrait en prendre ombrage et te punir.

Mais sa miséricorde est immense. Il t'accordera peut-être le pardon, mais rien n'est moins sûr. Le chemin de la félicité est parsemé d'obstacles, et c'est un très grand honneur que je te fais là. Tu es mon préféré, mon élu, et mes intentions sont pures et élevées. Sois-en digne et ton salut est assuré, ainsi que celui de ta famille. Veux-tu que je continue ? Mesure bien l'importance de ta réponse.

— Oui, père Augustin.

L'enfant se sentait fier de l'attention que lui portait cet homme. Elle compensait la rudesse et la froideur de son père. Enfin, quelqu'un s'intéressait à lui. Le prêtre trompait son ignorance, lui faisant croire à la normalité de ces actes. Fortuné assimilait cet amour à celui d'un père pour son fils.

— Tous les pères agissent ainsi, mais le tien est si occupé et souffre tant de la mort de ta maman qu'il s'enferme dans la solitude. Un jour, il reviendra vers toi. Tu dois lui laisser le temps. Comprends-tu cela ?

— Oui, père Augustin.

Le prêtre avait fait de Fortuné une victime consentante en abusant de son innocence. Fortuné ne s'était pas révolté et n'avait rien dit à personne. Son esprit d'enfant immature avait honte, mais son père tyrannique et insensible lui avait appris une soumission totale à la volonté des adultes.

Il craignait bien plus d'être abandonné après avoir été privé d'une mère. Il se construisit alors un monde parallèle dans lequel il n'était plus cet enfant chétif et maladif, toujours à l'ombre d'un père dictatorial, martyrisé par un prêtre pervers. Non ! Il était comme ces héros des livres à treize sous que le fils de la cuisinière lui prêtait bien volontiers ; comme le Chevalier de Pardaillan qui affrontait tous les dangers ; comme le détective Rouletabille qui déjouait tous les mystères. Rien ne pouvait l'arrêter. Rien ne pouvait lui résister. Dans son monde à lui il était invincible. Dans la réalité, il n'était plus rien.